LÉGISOCIAL · FORMATION INTER 100 % À DISTANCE

Seuils d’effectif : maîtrisez vos obligations sociales avant de les subir

Panorama des actions à anticiper en cas de franchissement du seuil

Durée 0.5 jour

Public Dirigeants de TPE/PME en croissance qui approchent d’un seuil, DAF, DRH, RRH souhaitant faire un état de lieu ou anticiper un franchissement de seuil, Experts-comptables souhaitant conseiller leurs clients sur les aspects sociaux et toute personne en

Prérequis Aucun

Tarif ~~490 € HT~~ 350 € HT (€/participant/session)

Sessions Mardi 26 janvier 2027 – 13h30-17h

Que vous soyez dirigeant, DRH, RRH, vous ne pouvez pas vous permettre d’improviser face au franchissement d’un seuil d’effectif.
Chaque embauche peut déclencher de nouvelles obligations sociales. Mais lesquelles ? À partir de quand ? Quelles conséquences en cas de manquement ? Et surtout comment anticiper un franchissement de seuil ?
En 3h30, cette formation vous donne une vision panoramique de l’ensemble des obligations sociales, classées par seuil, de la 1ère embauche à 300 salariés et +

Ce que vous apprendrez

- Calculer l’effectif de leur entreprise selon les règles en vigueur et déterminer la date à laquelle un seuil franchi produit ses effets
- Identifier l’ensemble des obligations sociales applicables à votre entreprise selon votre effectif
- Déterminer quand le CSE doit être mis en place et identifier ses attributions selon l’effectif
- Calculer et publier l’Index de l’égalité professionnelle, identifier les évolutions prévues par la loi sur la transparence salariale.
- Calculer le nombre de bénéficiaires de l’OETH requis et identifier les leviers qui réduisent la contribution
- Identifier le contenu obligatoire de la BDESE et les consultations du CSE qu’elle alimente
- Lister les obligations déclenchées par le prochain seuil de son entreprise, avec leur date d’effet
- Pré-requis
- Aucune connaissance juridique préalable. Exercer ou accompagner une fonction de direction, RH, paie ou gestion sociale.

Contenu de la formation

BLOC 1 : Comprendre et calculer les seuils d’effectifs

- Comment se calcule l’effectif ?
- Qui entre dans le décompte ? Qui en est exclu ?
- La règle du lissage sur 5 ans : principe et application pratique

BLOC 2 : Dès la 1ère embauche, connaître les bases de la conformité

- Panorama des cotisations et déclarations sociales
- Panorama des obligations sociales : embauches, registres, affichages, entretiens, etc.
- Panorama des obligations en matière de prévention et sécurité : formations, DUERP, visites médicales, etc.
- Les risques et sanctions encourus en l’absence de conformité

BLOC 3 : À partir de 11 salariés, identifier les premières obligations structurantes

- La mise en place du CSE : qui ? quand ? comment ?
- Le « petit » CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés : attributions, moyens, fonctionnement
- Les autres obligations : versement mobilité, contribution à la formation professionnelle, etc.

- Questions / Réponses

BLOC 4 : Dès 20 salariés, comprendre et optimiser la réponse à l'OETH

- Le principe : 6 % de l'effectif
- Qui sont les bénéficiaires de l'OETH ?
- Les modalités de réponse à l'obligation : emploi direct, recours ESAT/EA, accord agréé
- La déclaration DOETH via la DSN et le calcul de la contribution AGEFIPH
- Les bonnes pratiques et les leviers d'optimisation
- Témoignages

BLOC 5 : Le seuil de 50 salariés, le saut d'obligations

- Le CSE renforcé : les nouvelles attributions et consultations obligatoires, les 3 consultations annuelles récurrentes, le recours à l'expertise, le règlement intérieur du CSE, les budgets et moyens du CSE
- La BDESE : contenu obligatoire, organisation, mise à jour, accès, articulation avec les consultations du CSE
- La participation aux résultats : réserve spéciale, modalités de versement, supports d'investissement, articulation avec l'intéressement
- Le règlement intérieur : contenu obligatoire et interdit, procédure de mise en place, dépôt et opposabilité
- Les négociations d'entreprise obligatoires : thèmes obligatoires, calendrier, conséquences du non-engagement des négociations
- Questions / Réponses

BLOC 6 : L'index de l'égalité professionnelle, calcul, publication et amélioration

- Le principe et les indicateurs selon l'effectif de l'entreprise
- Les évolutions à prévoir dans le cadre de la loi relative à la transparence salariale
- La méthode de calcul des indicateurs
- La publication des résultats : obligations, calendrier, sanctions
- Cas pratique : plan d'actions correctives en cas de résultat insuffisant

BLOC 7 : Le franchissement des seuils à partir de 150 salariés, anticiper les obligations des grandes entreprises

- Panorama des obligations sociales : commissions du CSE, locaux syndicaux, partage de la valeur, négociation collective, GEPP, formation à la non-discrimination, etc.
- Panorama des obligations en matière de prévention et sécurité : référents handicap et harcèlement, locaux de secours, service social du travail, etc.

Points forts de la formation

- Un format court permettant de répondre aux questions essentielles
- Une formation adaptable aux situations des participants : un bref questionnaire de positionnement vous sera adressé quelques jours avant la formation afin de recueillir vos besoins et attentes, et d'adapter le contenu de la formation à votre situation
- Un support complet, interactif, intégrant des exercices pratiques et des sessions de questions/réponses
- L'accès à plusieurs dossiers complets sur les obligations sociales selon l'effectif sur legisocial.fr

Documents remis à l'issue de la formation

- Tableau récapitulatif des seuils et obligations
- Autodiagnostic de la situation de l'entreprise
- Ressources et outils recommandés
- Questionnaire post-formation

Intervenant LégiSocial

Expert en droit du travail, santé et sécurité au travail, intervenant LégiSocial. Spécialiste de l'optimisation de

la gestion des ressources humaines, la mise en conformité avec la réglementation sociale et la sécurisation de leurs pratiques juridiques.

Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap ou avez besoin d'un aménagement ? Notre référent handicap étudie avec vous les adaptations possibles : contact+handicap@legisocial.fr.

Pour toute autre question : https://www.legisocial.fr/contact/?sujet=formation

Programme édité le 25 novembre 2026. Informations et inscription : https://www.legisocial.fr/formations-rh-paie/panorama-obligations-sociales-effectif-actions-anticiper-cas-franchissement-seuil.html